

Réunion du 17 juin 2015

Ordre du jour

- Sign'adresse
- Tour de table des animations locales sur l'adresse
- Base Adresse Nationale (BAN)

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BATAILLE Kris	IGN
1		BIBENS Erwan	Here
1		BLOUIN Thierry	IGN
1		BODET Frédéric	Coglais communauté
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
	1	DUCEUX Sylvaine	Lorient Agglomération
1		FORTIN Thomas	SAFI
	1	GOGUET Jérôme	DDFiP35
	1	JACQ Tanguy	CC du Pays d'Aubigné
1		LE BEC Pascal	DDFiP35
	1	LE PRIOL Estelle	Montfort Communauté
1		MEVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
1		MEVEL Pierre-Yves	Fougères Communauté
1		PATRAULT Cyril	SDIS35
	1	PAYEN Gautier	TomTom
1		PELHATE Sébastien	Région Bretagne
1		REBOUX Maël	Rennes Métropole
1		SEIGNE Romain	CC Côte d'émeraude
1		TRAVIGNET Fabrice	IGN
1		VOURC'H Grégoire	BMO/Pays de Brest
15	5		

Préambule

Le pôle métier se déroule en amont de la réunion d'information sur la base adresse nationale, programmée l'après-midi.

SIGN'ADRESSE

Statistiques d'utilisation

S. Pelhate présente quelques données statistiques liées à l'utilisation de Sign'adresse en date du 15 juin 2015.

DEP.	SIGN.	TRAIT.	PJ
22	96	98%	3%
29	1342	96%	44%
35	953	95%	6%
56	324	79%	46%
TOT.	2714	94%	31%

Les chiffres portent sur la totalité de la vie de l'application, soit depuis septembre 2013. Il en ressort globalement que la plupart des signalements ont fait l'objet d'un ou plusieurs traitements par des gestionnaires de référentiels d'adresse (Here, TomTom, DDFiP35...) et qu'une minorité de signalements dispose de pièce jointe.

Dynamiser le dépôt de pièces jointes dans Sign'adresse

Pour rappel, Sign'adresse dispose de deux modes d'alimentation. Un mode d'alimen-

tation direct / en ligne et un mode d'alimentation par import de signalements saisis dans autre outil de signalement. Ce dernier mode est celui utilisé par Rennes Métropole et le SDIS 29. Dans le cas de Rennes Métropole, les pièces jointes ne suivent pas pour un problème de droits sur les fonds de plan utilisés.

Les pièces jointes permettent également de « certifier » les signalements. Il est donc essentiel de renouveler ou de mettre en place localement des accompagnements (Pays de Brest, Coglais communauté, SDIS 29...) d'autant que de nombreuses « petites communes » ne maîtrisent pas tous les aspects réglementaires liés à la création de voie/adresse.

Évolutions de l'outil

Pour rappel, les demandes d'évolutions ou reports de bugs sont accessibles sur [github](#). Deux nouvelles demandes d'évolution sont validées. [La première](#) concerne le recentrage sur la Bretagne. [La seconde](#) est relative à la création d'une API d'import de signalements.

Remarque de Pascal Bec concernant les difficultés rencontrées par les secrétaires de mairie face à la diversité des fonds de plans proposés (OSM, Here, Rennes métropole...). Il est débattu de l'opportunité de créer ou pas un assemblage des différents fonds disponibles + OSM en complément.

Sign'adresse en Alsace

La plate-forme régionale CigAlsace teste actuellement Sign'adresse. Ces tests sont réalisés par Benjamin Mallan, stagiaire à la région Alsace. Il est convenu que les évolutions / améliorations soient reversées au pot commun.

<https://www.cigalsace.org/signalement/>

Tour des tables des animations locales sur l'adresse

29

SAFI pour le compte du Conseil départemental 29 et Pays de Brest

L'animation locale associe La Poste, IGN la DDFiP29, Here, TomTom, SDIS29. L'objectif est de rappeler les enjeux autour de l'adresse et les obligations réglementaires liées en détaillant toute la chaîne de l'adresse depuis la création jusqu'à l'intégration dans les GPS. Lors des réunions, l'outil Sign'adresse est présenté en insistant sur l'aspect guichet unique.

300 participants aux 12 réunions (140 communes représentées). Effets démultiplicateurs sur l'utilisation de l'outil.

Les communes sont sensibles à l'enjeu sécurité. Elles se rendent compte de la nécessité de « signaler ».

Les retours sont positifs avec une appropriation importante de l'outil.

Souhait des mairies d'associer des informations métiers aux signalements (sens de circulations, informations de tonnage...)

Rattrapage de l'existant dans les secteurs ruraux (existence d'un stock important).

DDFiP 29 partenaire de la démarche. Mais pas d'exploitation des signalements de leur part pour le moment.

35

Groupe restreint 35 :

Présentation des travaux du groupe restreint 35 par Cyril Patrault. Pour rappel le groupe restreint 35 travaille sur un modèle de données adresse commun, un fond de plan 35 destiné à Sign'adresse et à la remontée d'information.

Cyril dispose de moins de disponibilité pour ce projet. L'objectif fixé par le SDIS 35 est de parvenir à mettre en place une animation départementale avec les EPCI pour la fin d'année.

Le fond de plan mosaïqué, au vu des difficultés techniques de mise en œuvre, est abandonné. A la place, les EPCI qui le peuvent diffuseront leur fond de plan sur la base d'un style (SLD) commun établi. Les fonds de plans « producteurs » seront ensuite ajoutés à Sign'adresse dans un groupe de couche départemental.

Le modèle commun est proche du modèle BAN et le SLD s'appuie sur ce modèle.

Réalisation d'un document d'information / formation à l'attention des mairies. A ce sujet, Pascal Bec (DDFiP 35) propose de s'appuyer sur les géomètres mandatés par la DDFiP pour relayer ces informations dans les communes.

Rennes Métropole :

Toutes les modifications d'adresse n'apparaissent pas sur Sign'adresse car certaines modifications sont effectuées directement sur la base. Maël Reboux signale que le différentiel base est disponible sur l'opendata de Rennes Métropole : (adresse_diff et troncon_diff).

56

Lorient agglomération : tour des communes avec un vice-président pour présenter le SIG, GéoBretagne et Sign'adresse.

Pour les 25 communes de Lorient Agglomération, Sign'adresse est le guichet unique des remontées de signalement.

Discussions en cours avec le SDIS 56 pour remontées d'infos via Sign'adresse.

Le référentiel adresse de l'agglomération est dans la BANO.

Base adresse nationale (BAN)

Le pôle métier est suivi d'une réunion d'information sur la BAN. Dans ce cadre, des questions ont été posées en lien avec l'arrivée de la Base Adresse Nationale, sur la liste de [diffusion GéoBretagne](#). Les participants insistent sur la nécessité de ne pas brouiller les messages ; l'écosystème des outils « adresse » s'enrichit encore et il est important d'assurer des passerelles entre ces nouveaux outils (BAN) émergeant et les outils existants (Sign'adresse). Sign'adresse reste le guichet privilégié des remontées de signalements de créations / modifications d'adresse.

C'est quoi la BAN ?

La Base Adresse Nationale est une base de données qui a pour but de référencer l'intégralité des adresses du territoire français, mais également un panel d'outils et de services.

Elle est constituée par la collaboration entre:

- des acteurs nationaux tels que l'IGN et La Poste,
- des acteurs locaux tels que les collectivités, les communes, les SDIS,
- des citoyens par exemple à travers le projet OpenStreetMap et l'association OpenStreetMap France.

Le projet est co-gouverné par l'Administrateur Général des Données et le Conseil National de l'Information Géographique.

Le site adresse.data.gouv.fr est développé par la mission Etalab du Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP).

La BAN aujourd'hui

Le contenu actuel de la BAN est celui de la BD Adresse de l'IGN, avec des données recalculées chaque semaines. Les bases des collectivités publiées en Open Data n'ont pas encore été intégrées.

Les services proposés sont de trois types :

- services de gestion
- services de diffusion
- services d'utilisation

Pas de choix arrêté sur la règle de positionnement du point adresse (plaque adresse, boîte au lettre, parcelle). Des identifiants permettent de garder un lien vers la base source (IGN, La Poste...).

Les perspectives d'évolution

A terme, une API de gestion permettra la mise à jour sur d'autres outils.

BAN et BANO

Ce sont deux produits séparés. La BAN s'appuie sur l'expérience de la BANO (mise à disposition de scripts notamment).

Aspects réglementaires

La BAN est actuellement une compilation de différentes sources de données mais n'a pas de statut juridique voire réglementaire qui la conforterait. Ce point sera vu dans un deuxième temps, après la mise en place des outils.

Les ressources en ligne

- Présentation de l'animation départementale 35 par le SDIS 35 :

<http://cms.geobretagne.fr/content/presentation-sdis35-17-juin-2015>

- Présentations de la réunion d'information sur la BAN :

<http://cms.geobretagne.fr/content/pr%C3%A9sentation-base-adresse-nationale-17-juin-2015>

- Décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 :

<http://cms.geobretagne.fr/content/decret-94-1112>

Suites à donner

▪ **S. Pelhate** : intègre les demandes d'évolution Sign'Adresse et voit avec C. Quest pour passerelles entre Sign'adresse et les futures API de gestion de la BAN.

▪ **Cyril Patrault** : voit pour la remontée des signalements SDIS 35 dans Sign'adresse (septembre 2015)

▪ **Groupe restreint 35 :**

➔ réalisation d'un SLD sur la base du modèle commun,

➔ réalisation d'un document d'information/formation à mettre à disposition des mairies.